|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 1** | **Document C23/94-F** |
| **27 juin 2023** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Contribution des pays suivants: Algérie (République algérienne démocratique et populaire), Arabie saoudite (Royaume d'), Bahreïn (Royaume de), Égypte (République arabe d'), Émirats arabes unis, Koweït (État du), Maroc (Royaume du), République sudafricaine et Tunisie |
| GÉNÉRER DES PRODUITS POUR L'UIT |
| **Objet**La présente contribution traite de la nécessité urgente pour l'UIT de disposer de plans précis pour générer de nouvelles sources de produits qui permettront à l'Union de compter sur un budget viable et équilibré, d'être en mesure de mettre en œuvre les résolutions issues de ses conférences et de s'adapter à l'évolution continue des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC). À cet égard, nous proposons des mesures susceptibles de contribuer à générer de nouvelles sources de produits.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité **à examiner** la présente contribution et **à prendre les mesures nécessaires** en conséquence.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[Résolution 158](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-158-F.pdf) (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, Document [C22/INF/13-E](https://www.itu.int/md/S22-CL-INF-0013/fr). |

# 1 Aperçu

Depuis un certain nombre d'années, les charges de l'Union internationale des télécommunications (UIT) dépassent le budget alloué. Dans ce contexte, la solution choisie par l'Union a été de réduire les coûts. L'UIT s'est employée davantage à diminuer les charges plutôt qu'à accroître ses sources de produits et à effectuer des prélèvements sur le Fonds de réserve pour couvrir les coûts supplémentaires. Il ressort des précédents rapports budgétaires que les sources de produits n'ont pas évolué et que la principale source de produits provient des contributions des États Membres, lesquelles constituent la majorité du budget alloué chaque année, avec 80% du budget réel de 2022. En tant qu'organisation internationale, l'UIT devrait avoir réfléchi à de nouveaux moyens de financer l'Union et de remplir son mandat et ses responsabilités.

Durant la session de 2022 du Conseil et dans le cadre de l'élaboration du Plan financier pour la période 2024-2027, le Secrétaire général sortant a présenté le Document [C22/INF/13-E](https://www.itu.int/md/S22-CL-INF-0013/fr), qui contient les résultats issus du Café-découverte. Celui-ci a été organisé à l'initiative du Comité de coordination en vue de recueillir des idées sur les moyens de générer des produits, de réduire les charges et d'atteindre l'équilibre financier, avec le concours de représentants des trois Bureaux et du Secrétariat général.

# 2 Examen

L'Union devrait trouver une source de produits stable qui contribuera à financer le développement galopant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Sans un financement adéquat, l'UIT, qui est pourtant l'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, peinera à s'adapter à l'évolution de ce secteur. La mise en œuvre des Résolutions issues des principales conférences de l'UIT (y compris la Conférence de plénipotentiaires) suscite également des inquiétudes compte tenu du manque de financement.

Par sa Résolution 158 (Rév. Busan, 2014) sur les questions financières que doit examiner le Conseil, la Conférence de plénipotentiaires charge le Secrétaire général "*d'étudier de nouvelles mesures susceptibles de générer des produits supplémentaires pour l'UIT*". Des plans précis devraient être établis en vue de générer de nouvelles sources de produits et d'accroître les investissements. L'UIT, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour les TIC, bénéficie de nombreux avantages concurrentiels qui pourraient contribuer à améliorer ses finances. À titre d'exemple, l'Union pourrait proposer des services de conseil ou d'autres services dans le domaine des télécommunications/TIC, ou encore mettre à profit ses droits de propriété intellectuelle.

De plus, nous reconnaissons que le Café-découverte de l'UIT a donné des résultats sous la forme de propositions sur les moyens de générer des sources de produits supplémentaires. Il importe de poursuivre les discussions entamées à cette occasion en vue de trouver de nouvelles solutions pour générer des produits et d'étudier plus avant les propositions formulées.

# 3 Proposition

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, nous demandons au Secrétariat général de bien vouloir exploiter les résultats issus du Café-découverte de l'UIT sur les moyens de générer des produits (Document [C22/INF/13-E](https://www.itu.int/md/S22-CL-INF-0013/fr)), d'étudier de nouvelles mesures susceptibles de générer des produits supplémentaires pour l'UIT et de faire le point sur ces questions à la prochaine session du Conseil, tout en poursuivant les efforts visant à définir des priorités en matière de dépenses.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_